MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

1769

Exposition universelle de Paris (1878) tableaux du Musée.

Dossier concernant les tableaux du Musée demandés pour l'Exposition universelle de Paris, en 1878.

№ 1769

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

—

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N° 12251

N. B. *Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.*

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 7 *Mars* 1878.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1769

1769

Messieurs,

La crise pénible que les arts traversent a empêché un grand nombre de nos artistes, dans ces derniers temps, d'entreprendre des travaux importants. Cette circonstance oblige le Gouvernement à se départir d'une règle qu'il eût voulu suivre en n'autorisant plus aucun emprunt aux Musées de l'Etat en vue des Expositions étrangères. Il y a ici, en effet, une question d'honneur national devant laquelle toute autre considération doit céder.

Il importe, au moment où notre École va se mesurer avec les Écoles étrangères, qu'elle se présente à cette lutte avec toutes les forces dont elle peut disposer, et l'échec qui pourrait résulter pour elle d'une représentation insuffisante compromettrait d'ailleurs des intérêts les plus positifs aussi bien que sa vieille renommée.

Je

A la Commission
des Musées royaux de peinture et de sculpture.

Je vous prie, en conséquence, Messieurs, de vouloir bien prendre des mesures pour mettre à la disposition de la Commission belge de Paris, les ouvrages suivants qui figurent dans les salles du Musée moderne:

1. La mort de Didon, par Stallaert;
2. François Junius, par Ch. De Groux;
3. Le bénédicité, par le même;
4. La folie d'Hugo Vander Goes, par Wauters;
5. Une vocation, par A. Cluysenaar;
6. L'avenue des charmes, par A. Boulenger;
7. Les travailleurs dans la campagne romaine, par Hennebicq;
8. Le géographe, par H. de Braekeleer;
9. Le mont rose, ... par Roffiaen;
10. La lecture prohibée, par Coms;
11. Le gué sur la Lesse, par Quinaux;
12. Les rhétoriciens d'Anvers, par Markelbach.

Il y aura lieu de joindre à ces tableaux le paysage de M. De Knyff et l'excommunication de Bouchard d'Avesnes, par M. Alb. De Vriendt, récemment acquis par l'Etat et qui ne sont pas encore placés.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Delcour

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

—

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N° 12251

N. B. *Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.*

—

ANNEXE.

—

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 12 Mars 1878.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1709

Messieurs,

Comme suite à ma lettre du 7 du courant, N° 12,251, je vous prie de vouloir bien mettre à la disposition de la Commission belge de l'exposition universelle de Paris, les œuvres suivantes qui figurent dans les salles du Musée moderne :

1°, La marche des saisons, par Eugène Smits ;

2°, La magicienne, par Victor Lagye ;

3°, Vieille femme convalescente, par E. De Block.

Le règlement de Paris stipulant expressément qu'on ne peut exposer que les œuvres faites depuis le 1er Mai 1867, il est bien entendu que si un des ouvrages demandés portait une date antérieure, il devrait rester au

A la Commission des Musées
royaux de peinture et de sculpture

Musée.

Agréez, Messieurs, l'assurance
de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Delcour

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 1/ Mai 1878

1769

Mon cher Directeur Général,

J'ai prié de vouloir bien mettre à la disposition de M. Van Brée les tableaux que nous avons déclarés pour l'exposition universelle de Paris et dont il doit faire l'emballage pour le Commissariat belge. Il sera utile de lui remettre par la même occasion les caisses qui peuvent servir à l'emballage ainsi que les socles qui peuvent être nécessaires pour le placement de nos tableaux à Paris.

Votre dévoué

Rousseau

Directeur des Beaux-Arts.

P.S. Nous allons demander à la Commission des Portraits (avec le consentement de l'auteur) de lui prêter pour l'Exposition de Paris le tableau de Mr. Gallait. Vous pourrez donc le joindre aux tableaux précédemment

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

—

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N° 82251

N. B. *Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.*

—

~~ANNEXE.~~

—

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 18 Mars 1878

(4)

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1769

Messieurs,

M^r Gallait a bien voulu consentir, sur les instances de l'administration des Beaux-Arts, à faire figurer ses portraits historiques du Sénat à l'exposition universelle de Paris.

Le Gouvernement désire compléter cet envoi par les deux portraits du Roi et de la Reine qui se trouvent au Musée.

Je vous serais donc obligé, Messieurs, de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour que ces deux toiles soient mises à la disposition de la Commission belge.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur

Delcour

A la Commission directrice
des Musées royaux de peinture
et de sculpture.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1769

Bruxelles 20 Mars 1878.

à Mr le Ministre de
l'Intérieur

La Commission directrice
a pris avec un vif regret
connaissance de votre lettre
du 7 de ce mois Adm. des
Beaux-Arts, N° 12251, par
laquelle vous l'invitez à
mettre à la disposition de la
Commission Belge un certain
nombre de tableaux de l'école
moderne, destinés à figurer
à l'Exposition universelle de
Paris.

La Commission ne peut
que s'incliner devant la
résolution que vous venez
de prendre et se référer aux
lettres qu'elle a eu l'honneur
de vous adresser. Mr le Min.
pour signaler les inconvénients
et les dangers qui résultent
des enlèvements permanents

auxquels sont soumises les
~~faits sous~~ Collections de
l'Etat à l'occasion des
chargés Exposition internat-
-tionale. ~~Elle espérait~~
~~que la promesse qui lui~~
~~avait été faite par votre~~
~~Département~~ ~~de faire~~

D'après la promesse
qui lui a été faite depuis
elle espérait, tout dans
l'intérêt des visiteurs qui
iront la convocation des
œuvres d'art confiés à Ses
Soins, votre Département
renoncerait dorénavant à
ces emprunts.

La Cie doit rappeler
à ce propos que les
tableaux du Musée ~~de~~
Bruxelles figuré à ces exhibitions
ne sont pas toujours
revenus intacts.

Nous devons
décliner la responsabilité
des accidents qui peuvent
survenir aux tableaux qui
vont être retirés du Musée
et exprimer nos réserves
quant à leur conservation
ultérieure.

Nous vous prions
Mr le Min, de vouloir
bien faire constater par
un Délégué de la Com-
-mission Belge, le parfait
état dans lequel se trouvent
les tableaux à envoyer
à Paris et de recommander
expressément qu'on
s'abstienne de les
vernir.

Agr.

Le Président

Le Secrétaire

(6)

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1767

Le Soussigné chargé par la Commission Belge de constater l'état des tableaux prêtés au Musée de Peinture, pour être envoyés à l'Exposition universelle de Paris, M. Stéinen, Secrétaire de la Commission des retours des Musées royaux ont constaté, d'un commun accord, que les tableaux suivants se trouvent en parfait état de conservation:

1° L. Gallait - Portrait du Roi
2° X " " de la Reine
3° Alf. De Vrindt - Excommunié de Bouchard d'Avesnes
4° E. Wauters - Hugues Vander Goes
5° E. Smits - Les Saisons
6° Mme Melbach - Les Rhétoriciens

7 Rossum - La mort. corp
8 Clays enaar - Une Vocation
Ce tabl. a été vendu à Wien. 9 X L. De Block - Vieille femme convoiteuse
10 X Boulenger - L'avenue des Charmes
11 De Groux - Le benedicité
12 De Braekeleer Hte - Le géographe
13 Lagye L. La magicienne
14 J.e Lauters - Gué sur la Lesse
15 Stallaert - La mort de Didon.
16 Oomen - La Culture prohibée.
17. De Ruyff - Paysage de la Campine.
(Ce dernier tableau porte quelques traces d'humidité derrière la toile).
18 Hemeling. Les travailleurs romains.
Il a été remarqué dans ce tableau une petite déchirure dans le chapeau et la figure du premier personnage à gauche, déjà existante lors de l'envoi au jury.

Indications des tableaux dont les cadres ont plus ou moins souffert:

Lagye - Cadre usé dans la partie inférieure du cadre. —
De Block, Cadre un peu fatigué.
Hemeling & Smits, Cadre usé.
Boulenger; le bas du cadre fatigué.
Wauters; une des bandes fendue et dorure altérée. —
Marthelbach - Chevauchement dans les coins du cadre.
Stallaert. Cadre fatigué

Bruxelles, le 29 Mars 1878

J. Stallaert

Beckmann.

Reçu des Mains royaux des Peintures Sur Dix - Huit tableaux mentionnés dans la déclaration ci-dessus.

Bruxelles, 29 Mars 1878.

Beckmann.

(1)

Stallaert S/Date
De Groux - Jeune 1860
Le Roux Le Benedicité. Sans Date
Wauters 1872
Clays senior 1875
Boulenger 1871
Heimbeig 1870
De Braekeleer Sans date (Exposé en 1872)
Rossieux 1875
Dorus 1876
Lauters 1875
Marchal 1872
Debay fils
De Braekeleer — 1877.
Smits S/date (Exposé en 1872)
Lagye 1872

E. Debacker - Vieille femme convalescente
1869

Etat du Cadre de l'abl. du Musée
Européen à Paris —

Rossinus ×

De Brunkelberg ×

De Groux ×

Lagye du brun du bas du cadre
rouge

De Block — au pan fabriqué

Hennebicq — Dorure usée

Coomans ×

Benneyen ~~le brun~~ le bas du cadre
au ~~pinceau~~ pinceau fabriqué

Wauters ~~le bas du cadre~~ Dorure
bâtes fondu ~~qualité pan~~ fabriqué

Smits ~~Dorure usée~~

Markelbach × Rivassé dans le
carnyler

Stallaert ×

Duinkerken ×

Clays senior ×

Gallait ×

Gallait ×

De Vriendt ×

De Keyser ×

De Vriendt –
Gallois –
y –
Wauters.
Smits
Markelbach
Rolin
Hennebicq – Dirhoun dans le chapeau
de la 2me fey. à gauche
Dignedenen restaurés –
Cluysenaar
Dr Block
Boulenger
De Groux
Dr Buckelen
Lagye
Linnig
Doms –
Delmotte. Voir de Braun d'Hennebicq
pour le tableau –

(2)

Bruxelles ce 29 Mars 78

179

Monsieur le Directeur

Chargé par la Cour de mission ~~de~~ constater l'état ~~constater~~ des tableaux ~~exposés~~ pris au Musée pour être envoyés à l'Exposition Universelle de Paris, j'ai prié Messieurs Stevens de vouloir bien s'adjoindre à moi et vous prier Mr. le Directeur, le résultat de nos observations.

Les tableaux de M.M. de Braekeleer ~~sont~~ les 2 prochains frères M. Gallait

Veuillez

Wauters - Smits - Stallaert
Markelbach - Roffiaen
Cluysenaar - de Block
Boulanger - de Brouwer
de Brakeleer - Lagye -
Linnig - Ooms - de Kuyff

sont en parfait état de conservation seulement

a été constaté que le dernier tableau porte quelques traces d'humidité dérière la toile

Nous avons remarqué également le tableau de M. Herrebich une déchirure dans le chapeau et le visage de la première figure à gauche, résultat d'une dégradation restaurée anciennement -

Voici la liste des tableaux dont les cadres ont plus ou moins souffert.

MM. Lagye - le bronzé de la partie inférieure du cadre -
De Block. un peu fatigué -
Herrebich - dorure usée -
Boulanger le bas du cadre fatigué.
Wauters une latte fendue et dorure fatiguée.

Markelbach - crevasse
dans les angles -
Stahlacht - cadre fatigué

Vendu à
le Dantec

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N° 12,251

N. B. *Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.*

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 2 Avril 1878.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1769

Messieurs,

La Commission directrice des Musées royaux est fidèle à sa mission en s'appliquant à préserver de tous risques de détérioration les œuvres d'art choisies dont elle a la garde. Mais elle comprendra que le Gouvernement, de son côté, remplit un devoir quand il sacrifie cette considération à des intérêts supérieurs tels que la réputation de l'École et l'honneur du pays.

Vous me rappelez, Messieurs, la promesse qui a été faite de ne plus déplacer les tableaux du Musée. Cette promesse n'est pas retirée; elle indique la règle habituelle à suivre. Mais il m'appartient d'apprécier si les époques de crise ne commandent pas des mesures d'exceptions.

Je dois maintenir conséquemment la décision que j'ai prise et dont mon Administration assume toute la responsabilité.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

A la Commission directrice
des Musées royaux de peinture
et de sculpture.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

—

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N° 1225/1

N. B. *Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.*

—

ANNEXE.

—

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 15 Avril 1878

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1769

Monsieur le Secrétaire,

A la demande de l'artiste intéressé, je vous prie de vouloir bien faire remettre d'urgence aux employés de la Commission belge, pour être envoyé à l'exposition universelle de Paris, le tableau intitulé "le Vieux Bruxelles", par M. Van Moer, qui fait partie des Collections de l'Etat.

Agréez, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre,
Le Secrétaire Général,

Je déclare que la commission du musée m'a remis en parfait état de conservation le tableau de M. Van Moer, mentionné ci-dessus.

Bruxelles le 5 avril 1878

A Stevens

A Monsieur Stevens, Secrétaire
de la Commission des musées Royaux
de peinture et de sculpture.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1764

(13)

Bxles. 15 Avril 1878

Mr le Ministre de l'Int.

J'ai l'honneur de vous informer que, suivant l'invitation contenue dans votre lettre de ce jour, Dep. des Beaux-Arts N° 12251, je viens de remettre au Sr Thielemans Employé de la Commission Belge les tableaux intitulés: Le Vieux Bruxelles, pour Mr. Vanderhoeven.

Il a été constaté que ces tableaux, qui font partie des Collections de l'Etat, se trouvent en parfait état de conservation.

Veuillez agréer, Mr le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire.

[illegible]

(14)

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N°

Exposition Universelle de Paris en 1878.

Commissariat général de Belgique.

Paris, le 17 Juin 1878

21, Avenue de Friedland.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1764

Beaux Arts

N° 37

Monsieur le Secrétaire,

Le manque d'espace ne
permettant pas de donner au
tableau de feu Ch. De Groux
intitulé "Le Bénédicité" une
place en rapport avec le talent
et la réputation de cet artiste, la
Commission a décidé de ne pas
exposer ce tableau.
J'ai l'honneur de porter cette
décision à votre connaissance et

A Monsieur Thiénon, Secrétaire des
Musées royaux de peinture et de sculpture

et de vous annoncer que le tableau
susdit vous sera réexpédié demain
18 ct.

Agréez, Monsieur le Secrétaire,
l'assurance de ma considération
très distinguée.

Beckman

(15

Exposition Universelle de Paris en 1878

Commissariat Général de Belgique

Paris, le 6 Décembre 1878

21, Avenue de Friedland

Beaux-Arts
N° 90

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 1764

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de vous réexpédier les tableaux appartenant au Musée et qui ont figuré dans la Section Belge.

Cet envoi comprend les deux tableaux acquis récemment par le gouvernement savoir:
Feu H. Boulenger "Vue de Dinant"
Mlle Beernaert "Lisière de bois dans les Dunes (Zélande)"

Agréez Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération très distinguée

Beecklaan.

A Monsieur Stévenon
Secrétaire des Musées Royaux
Bruxelles

(16)

1764

Mon cher Monsieur

Lhiénon.

Comme plusieurs
caisses nous man-
quaient, j'ai été
obligé de mettre
le tableau de
M. Mallery dans
la caisse du

Tableau de Smits.

J'ai prévenu M. Mellery qu'il avait à faire prendre ce tableau au Musée.

J'espère que tous les tableaux parviendront à bon port et en attendant le plaisir de vous serrer la main je reste votre bien dévoué

J. Van Beers

Paris 4 Xbre